

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE POUR EXAMEN D'OPPORTUNITÉ

1. Intitulé de l'enquête

Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution trimestrielle de l'enquête avec parution trimestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'artisanat du bâtiment, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des artisans du bâtiment.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment a pour objet de transcrire l'opinion des artisans du secteur sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de l'activité et de variables qui lui sont liées telles que l'évolution des effectifs. Les chefs d'entreprise fournissent également leur opinion sur leurs investissements et leur trésorerie.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment, réalisée en France depuis 1990, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique et d'autres instituts français, les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur de l'artisanat du bâtiment, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des artisans du bâtiment. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment (plus de 10 salariés).

10. Cible de l'enquête

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est réalisée auprès de 1 500 entreprises d'au plus 10 salariés.

11. Champ de l'enquête

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est réalisée auprès d'artisans travaillant dans la construction de maisons individuelles et de bâtiments divers, les travaux de maçonnerie générale, la réalisation de charpentes et de couvertures, les travaux d'installation et de finition. Plus précisément, l'enquête couvre les secteurs définis par les codes NAF suivants : 45.2A, 45.2B, 45.2T, 45.2V pour le gros œuvre et 45.2J, 45.2K, 45.2L, 45.3A, 45.3C, 45.3E, 45.3F, 45.4A, 45.4C, 45.4D, 45.4F, 45.4H, 45.4J, 45.4L, 45.4M pour le second œuvre.

12. Champ géographique de l'enquête

France métropolitaine.

Les DOM ne font pas partie du champ.

Il n'y a pas d'extension régionale.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Enquête annuelle d'entreprise.

Sondage stratifié. Une strate est définie comme le croisement d'un secteur et d'une taille d'entreprises en terme d'effectifs.

14. Mode de collecte

Questionnaire remis par la poste, collecte par internet programmée.

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est réalisée tous les trimestres (en janvier, avril, juillet et octobre, soit le mois suivant la fin de chaque trimestre). La collecte s'effectue par voie postale de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

16. Contraintes imposées à l'enquête

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, stable, baisse », ou « meilleur, équivalent, plus mauvais »). Au total, le temps de réponse à cette enquête n'excède pas le quart d'heure.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Pas d'instance particulière.

18. Exploitation et diffusion des résultats

La diffusion des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment s'effectue notamment par le biais d'une publication dans la collection des *Informations Rapides* de l'Insee, mise en ligne sur le serveur internet de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (*BDM*). Le dispositif de réponse et de retour d'informations par internet qui sera proposé à l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment enrichira encore ce dispositif par la mise à disposition d'un retour d'information public personnalisé.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de toutes les enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises (10 au total). L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 22 personnes, dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.